



Protocole sanitaire à l'école : les annonces seront faites « très en amont » du retour des vacances de février

Publié par Elsa Doladille | Fév 3, 2022 | Primaire | 0

Des décisions sur l'allègement du protocole sanitaire dans les écoles seront prises après une concertation le 8 février prochain, a annoncé Gabriel Attal.



Getty

Le **Premier ministre Jean Castex** avait évoqué, le 20 janvier dernier, un éventuel allègement du protocole sanitaire dans les écoles après les vacances de février. L'annonce avait d'ailleurs fortement inquiété certains parents et enseignants.

Le point a été abordé lors d'un Conseil de défense sanitaire ce mercredi, et des décisions devraient être prises la semaine prochaine, selon Gabriel Attal. D'après le porte-parole du gouvernement, une « concertation » aura lieu ce mardi 8 février avec « les organisations syndicales d'enseignants et de parents d'élèves ».

La question du **port du masque obligatoire à l'école primaire** sera notamment étudiée. « Qu'il s'agisse de l'extérieur ou de l'intérieur, on sait que c'est très difficile pour les enfants de porter le masque en permanence », a indiqué Gabriel Attal.

La gestion des **élèves cas contacts** pourrait également être modifiée. Actuellement, un élève cas contact peut revenir à l'école après un autotest, avec une attestation sur l'honneur des parents affirmant que celui-ci est négatif. Il est toutefois censé en refaire deux autres à J2 et J4.

Une publication « très en amont » du retour des vacances

La publication tardive de l'un des précédents protocoles sanitaires, la veille de la **rentrée scolaire**, avait suscité une vive polémique. « Quand on est amené à communiquer des informations tard au dernier moment, on le regrette, et je vais le dire, j'en suis désolé pour ceux qui sont confrontés à ça au quotidien », avait reconnu Gabriel Attal.

Pour éviter un tel tollé, le porte-parole du gouvernement a cette fois assuré que les annonces seront faites « très en amont » de la **rentrée des vacances de février**.

